

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 9 Avril 2018 à 18 H 30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, PASCAL Romain, BOUTIN Jean-François, HUOT Jean-Paul, POUDRET Annie, DUMON Alain, MARTIN Frédéric, BARDESSOLLE Patrick

PROCURATIONS : BROUDICHOUX Serge à DUMON Alain

COUTANT Alain à RAICHINI Patricia

REYGADE Aline à AUDOUIN Anne

HUCHET Pierrette à VEYSSIERE Fabienne

SECRETAIRE DE SEANCE : VEYSSIERE Fabienne

DELIBERATION VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2018 des taxes directes locales :

Taxe d'habitation 12,43 %

Taxe Foncière Bâti 12,70 %

Taxe Foncière Non Bâti 38,10 %

Le produit attendu est de 139 579 €.

POUR : 14 Voix

DELIBERATION VOTE DU BUDGET UNIQUE 2018

Madame le Maire présente le budget 2018 étudié avec la commission des finances.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 769 765,27 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 693 227,17 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget unique 2018.

INFORMATIONS DIVERSES

- Aménagement Voirie :
La couche de roulement de la D 21 à Lamargagne sera refaite ainsi que la pose de glissières au niveau du Pont.
Mme le Maire a proposé au CRD d'acheter le terrain nécessaire appartenant à Mme BRUN et M. DUMON pour modifier le virage dangereux de ce même lieu-dit.
- Monsieur Daniel COUTURIER a fait sa demande de retraite après 38 ans en service à la Mairie. Il sera remplacé par Monsieur Valentin NOEL.
- Réutilisation du stade municipal par l'équipe de football.
- Célébration de la cérémonie du 8 mai 2018 à 10 H 45 à Petit-Palais et Cornemps.
- Création d'une nouvelle association « Nouvel R » au SMICVAL afin de valoriser au maximum nos déchets.
- Les huisseries à la cantine sont installées.
- Réunion d'information à Libourne le 23 avril 2018 concernant la pose des compteurs Linky.
- M. MATHIAS (menuisier-charpentier) habite à Lamothe , son siège social est situé à Saint Seurin Sur L'Isle.

QUESTIONS DIVERSES

M. HUOT Jean-Paul signale un problème d'éclairage public à Sorillon (fil est endommagé).

La panne sera signalé à ERDF.

Problème d'aboiments de chien en journée.

Mme AUDOUIN Anne signale un nid de poule au « Bois Noir » Les Huguets.

M. PASCAL Romain Interrogation sur l'attitude d'une personne qui parcourt la campagne sans but fixe.

Nécessité de contacter les services sociaux.

Reformule la non-compréhension du refus des permis de construire sur des terrains appartenant notamment à M. PASCAL Alain.

Mme le Maire lui signifie à nouveau qu'une règle d'urbanisme existe et qu'elle doit être appliquée avec impartialité.

M. BOUTIN Jean-François demande qu'un petit travail de maçonnerie soit effectué au mur du cimetière à proximité du caveau de la famille BRASSOUS.

Soulève le problème de non respect des règles de propreté concernant la maison des associations.

Une surveillance accrue est nécessaire et va être mise en place.

Mme POUDRET Annie signale la visite des agents du cadastre chez les particuliers afin de contrôler les différents travaux effectués (surfaces..)

M. BARDESSOLLE Patrick exprime son mécontentement quant aux dates de la kermesse des écoles (16 juin 2018) en même temps que la fête du village.

Séance levée à 20 H 00.